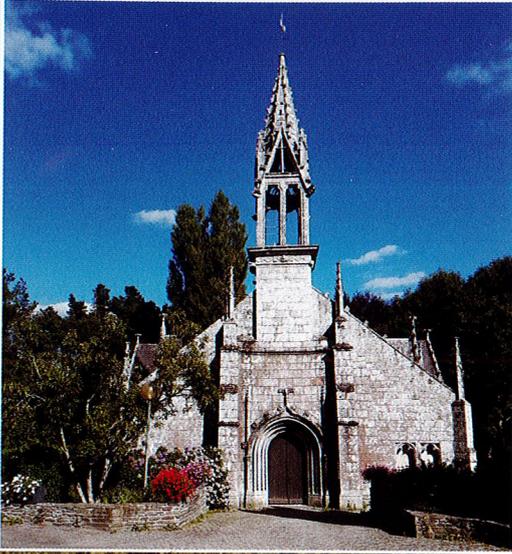


# BULLETIN MUNICIPAL

2019



*Madame Christiane Huruguen et monsieur Hubert Ingoat  
Doyens lors du repas du CCAS*



# LE MOUSTOIR

## LE MOT DU MAIRE

COMMUNE

L'année 2019 se termine ; L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour 2020.

Plusieurs chantiers ont débuté ou ont été entièrement réalisés cette année ; C'est le cas du lotissement de Park An Héol commencé en 2015 avec la réalisation de la dernière tranche (la voirie) cette année, le parcours pêche autour du plan d'eau, le terrain multisports, l'aménagement de la rue de l'église, l'école numérique, l'aménagement des abords du Bar Restaurant « les Ribines », la rénovation d'un des logements de « l'ancien presbytère », l'acquisition d'un tracteur tondeuse, .... Certains projets étaient déjà initiés et budgétés depuis 2018. Les subventions accordées par l'Etat, le Conseil départemental, la Communauté de Communes ont été essentielles et ont permis ces réalisations.

Tous ces dossiers ont été travaillés par les élus municipaux en lien avec les agents communaux à qui j'adresse tous mes remerciements.

Merci également aux Présidents et Membres des associations, à la Directrice et l'équipe pédagogique de notre école pour leur investissement.

Une nouvelle fois Bonnes fêtes de fin d'année et Bonne Année à toutes et tous.

Marie Hélène LE BIHAN  
Maire



François Louis Kerzulec, 90 ans, doyen de la commune accompagné de son épouse, de madame le Maire et de Sylvie Le Mat

## SOMMAIRE

### Page 2

- Mot du Maire
- Permanences

### Page 3

- Etat-civil 2019
- Tarifs des locations
- Urbanisme
- Elections municipales 2020

### Page 4

- Le budget communal
- Le défibrillateur
- Partenariat Axa

### Page 5

- Le lotissement de Park An Héol
- Sécurité routière

### Page 6

- Création d'un terrain multisports
- L'antenne relais

### Page 7

- Aménagement du plan d'eau

### Page 8

- Vie commerciale
- Vie associative
- Animations 2020

### Page 9

- Ecole du Moustoir

### Pages 10 et 11

- Poher Communauté
- Contacts services publics

### Page 12

- Vœux de la municipalité

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour les rendez-vous avec le Maire en semaine  
contacter Bénédicte du Lundi au Vendredi  
de 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>.

E-mail: [contact@lemoustoir22.fr](mailto:contact@lemoustoir22.fr)

Tél : 02 98 93 08 47

Site : [www.lemoustoir22.fr](http://www.lemoustoir22.fr)



# ETAT-CIVIL 2019

## NAISSANCES

- Maëlane CLAUDE le 15 janvier 2019
- Tao LABOUS le 8 janvier 2019
- Léa BRIAND le 19 janvier 2019
- Myla HASCOAT le 29 juillet 2019
- Rose MIOSSEC le 1<sup>er</sup> octobre 2019
- Noélya LEGAL le 22 novembre 2019
- Nino MARTINEZ le 2 décembre 2019

## DÉCÈS

- Albert HERVE
- François GAUTIER
- Marie-Antoinette STEUNOU
- Jacky LE YOUDEC
- Bruno LE YOUDEC
- Thérèse COLEOU
- Marie-Thérèse LE COËNT
- Daniel LE MADEC
- Théophile PRIGENT
- Alain NOLF

## TARIFS DES LOCATIONS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (mêmes tarifs qu'en 2019)

Salle des fêtes	Location pour :	Associations	Moustoiriens	Personnes extérieures
	Réunion			0 €
Vin d'honneur-café		0 €	50,5 €	75,75 €
Journée ou soirée		80,8 €	101 €	202 €
2 jours consécutifs		181,8 €	181,8 €	383,8 €
Chauffage		20 €/jour - d'octobre à avril		
Caution		600 €		
Caution pour le ménage		100 €		

## URBANISME

- 3 permis de construire pour maison individuelle
- 1 permis de construire pour bâtiment agricole
- 1 permis de construire pour garage
- 11 DP pour modification habitation, véranda, abri de jardin et pose Antenne Orange
- 28 CU dont 15 pour vente de maisons et 8 pour vente de terrains

## ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

LE MOUSTOIR est une commune de moins de 1000 habitants ce qui détermine le mode de scrutin et le nombre de conseillers à élire.

Le nombre de conseillers à élire est de 15 pour notre Commune.

Le mode de scrutin est plurinominal majoritaire à 2 tours, le panachage est possible et les suffrages sont décomptés individuellement et non par liste.

Un candidat est élu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au second tour, la majorité relative suffit.

Les élus communautaires sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après l'élection du maire et des adjoints.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le 7 février 2020 et au titre de l'article L.30 du code électoral le 5 mars 2020.

Seuls les nouveaux inscrits recevront une carte électorale. L'ancienne est donc à ressortir mais non obligatoire au contraire de la pièce d'identité qui l'est.

Les candidats aux élections, devront venir se renseigner en mairie pour la déclaration à faire en individuel ou en groupe auprès de la Préfecture.

# LE BUDGET COMMUNAL

## BUDGET COMMUNE

### Dépenses

• Remboursement d'emprunt : .....	59.300 €
• Matériel : - Autoportée : .....	29.400 €
- Sono salle des fêtes : .....	527 €
- Déco de Noël : .....	2.220 €
- Friteuse cantine : .....	2.593 €
- Congélateur cantine : .....	2.160 €
- Défibrillateur : .....	2.524 €
• Ecole numérique : .....	11.983 €
• Terrains multisports : .....	64.070 €
• Parcours pêche : .....	20.902 €
• Travaux presbytère : .....	2.251 €
• Travaux électrique salle des fêtes : .....	3.702 €
• Voirie Lotissement Park An Héol : .....	126.883 €
• Voirie Crech Ar Vungle : .....	4.786 €
• Voirie Allée des chênes : .....	10.236 €
• Section de fonctionnement : .....	366.000 €

### Recettes

• Fonctionnement : .....	483.000 €
• Investissement : .....	242.063 €
- Terrain multisports : .....	36.404 €
- 2ème plateau ralentisseur : .....	28.655 €

En attente de versement en janvier 2020 de 14.000 € de subvention pour le parcours pêche et 93.000 € pour la voirie du lotissement de Park An Héol.

### BUDGET ASSAINISSEMENT

• Dépenses investissement : .....	8.860 €
(remboursement emprunt)	
• Dépenses de fonctionnement : .....	9.586 €
(remboursement intérêts, travaux station...)	
• Recettes : .....	9.100 €
(redevances)	

## INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR SUR LA COMMUNE

Le but principal de l'installation d'un DEA « Défibrillateur Extérieur Automatique » est de répondre à l'urgence du premier secours. La municipalité a retenue la société Sano & Pharm, laquelle a proposé un package intéressant comprenant garantie et contrat de maintenance. L'appareil est entièrement automatique, il est bilingue, le Français par défaut et une option pour l'Anglais.

Le défibrillateur est situé près de l'entrée de la salle des fêtes, bien en évidence, rétro éclairé la nuit. Il est géolocalisé grâce à l'application « STAYING ALIVE » disponible sur Play store.

Une formation à l'utilisation de l'appareil a été organisée par la mairie aux responsables des associations, enseignantes de l'école et au personnel communal.

D'autres formations seront programmées au cours de l'année 2020.

**Arrêt cardiaque**

1 VIE = 3 GESTES

APPELER LE 15 OU LE 112

APPELER  
MASSER  
DÉFIBRILLER

L'affiche est sur un fond jaune. Elle présente trois icônes illustrant les gestes à effectuer : appeler le 15, masser la poitrine et utiliser un défibrillateur. Au centre, un cœur rouge contient le message '1 VIE = 3 GESTES'. En bas, le texte 'APPELER LE 15 OU LE 112' est écrit en noir sur un fond blanc.

Fédération Française de Cardiologie

## AXA

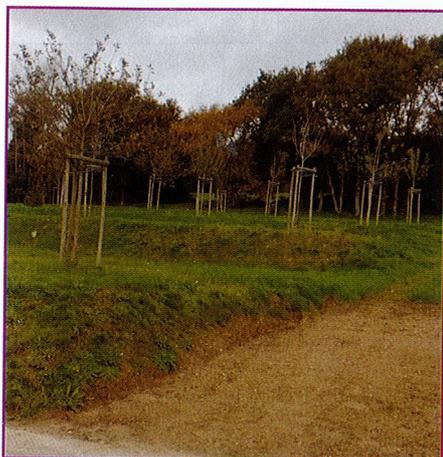
Comme de nombreuses communes en Bretagne, la collectivité a signé une convention avec le groupe AXA pour permettre à la population de profiter d'une mutuelle communale à un tarif préférentiel.

Lors de la réunion de présentation à la population, Mickaël GUILLOME, conseiller de la compagnie AXA Rostrenen, a expliqué les avantages d'un tarif collectif permettant des réductions substantielles sur les contrats de complémentaire santé.

# LE LOTISSEMENT DE PARK AN HEOL

Commencé en 2015, l'aménagement du lotissement de Park An Héol est pratiquement achevé : La voirie, l'aménagement paysager.....

Le lotissement compte 21 lots dont la superficie est de 600, 800 ou 1200 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, 7 lots sont vendus pour 6 maisons construites ou en cours de réalisation ; 1 compromis de vente est signé pour un lot, plusieurs réservations sont faites et nous espérons que leur vente se concrétisera rapidement.



Le lotissement de Park An Heol

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière au niveau de la Commune est évoquée depuis quelques années.

L'investissement au niveau de 2 radars pédagogiques, a confirmé la vitesse des véhicules traversant la commune.

Pour réduire cette vitesse, la municipalité a investi en 2017 et 2018 la somme de 111 714 € (heureusement subventionnée par la DETR et les amendes de police à hauteur de 56 571 €) en réalisant 2 plateaux ralentisseurs aux entrées de bourg.

De même, la vitesse excessive au niveau de la rue de l'église nous était sans cesse rapportée sachant que nombreux sont les enfants qui empruntent cette rue, alors qu'il fait encore nuit, tôt le matin et le soir en période scolaire mais également tout au long de l'année. L'aménagement provisoire des 2 carrefours de cette rue sont en cours de réalisation mais les intempéries ont retardé les travaux.

Le temps pluvieux de ces mois d'automne nous a obligés à différer l'aménagement des bords de route « les noues ».

Le lotissement n'est plus accessible par l'Impasse du Bois comme prévu à l'origine ; Cette rue trop étroite et dégradée ne permet pas une circulation en toute sécurité des véhicules.

Les 2 petits giratoires prévus ne seront réalisés qu'en début 2020 ; par contre le marquage au sol a été, en partie, réalisé et nous donne une idée de la configuration finale. Nous accompagnerons la fin des travaux par un changement au niveau des sorties du lotissement de Lostancoat coté rue de l'église par une suppression des stops et une limitation à 30 km/h.

Un radar pédagogique a été positionné pendant quelques mois dans cette rue et les résultats nous montrent bien la vitesse trop élevée de certains mais également le respect de beaucoup d'autres. Nous étions persuadés, en entendant les riverains, que les voitures roulaient très vite.

Il paraît cependant important que le ressenti d'insécurité soit pris en compte pour la quiétude de tous.



## CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

L'aire de jeu mise à disposition par la commune était arrivée dans un état peu praticable et dangereux. L'état de surface ne nécessitait pas beaucoup de travaux, seul l'aménagement a été réétudié.

Trois sociétés spécialisées dans l'implantation de terrain multisports ont été sollicitées. Afin de bien la choisir, la commission s'est déplacée dans les communes environnantes, pour juger de l'état des structures après plusieurs années de pratique et voir le vieillissement des matériaux ainsi que l'état de surface.

La SDU « Sport Développement Urbain » situé à Guidel près de Lorient, a été retenue pour ce projet, avec la mise en place d'un terrain multisports (mini basket, but de foot « Brésilien », piste d'athlétisme, volley ball, tennis) avec une surface au sol en gazon synthétique et un parcours santé avec trois modules fitness.



L'accès a été revu pour plus de sécurité pour les utilisateurs.

Le projet a été mené conjointement avec les enseignantes de l'école, l'employé communal et le responsable de CAP SPORT.

Afin d'éviter les désagréments nocturnes, l'éclairage n'a pas été retenu.



## UNE ANTENNE RELAIS DE TELEPHONIE PAR L'OPERATEUR ORANGE

L'an dernier, nous avons évoqué l'installation sur la commune d'une antenne de téléphonie par l'opérateur Orange. Les travaux ont débuté en septembre et aujourd'hui l'antenne est montée et déposée sur la plate-forme prévue à cet effet.

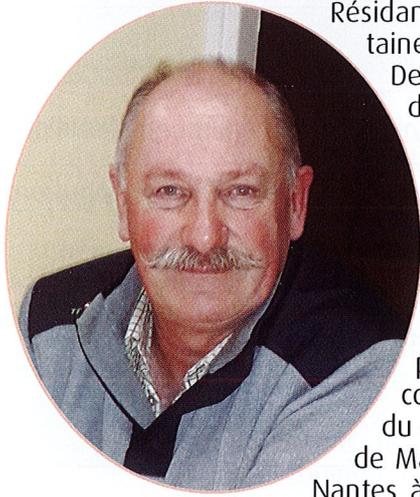
Nous attendons tous que les travaux soient finis pour ne plus avoir de zones blanches sur

la commune. Il reste cependant le branchement électrique à faire ; l'opérateur Orange devait se charger également de cette partie mais une incompréhension a bloqué le dossier ; Pour lever ce blocage, la commune va prendre à sa charge cette partie financière (partie remboursée par Orange) afin que chacun de vous ait accès au réseau mobile.



# INTERVIEW DE M. DELARUE - AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU

L'aménagement du plan d'eau en parcours « pêche découverte » est maintenant terminé. Nous avons interviewé Denis Delarue « Président de l'APPMA », association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.



Résidant depuis une quarantaine d'années au Moustoir, Denis DELARUE, originaire de Normandie, est assidu à la pêche depuis l'enfance.

Président depuis une dizaine d'années de l'APPMA de Maël-Carhaix, cette association gère des droits de pêche dans les divers cours d'eau et étangs du canton, tels que l'étang de Maël Carhaix, le canal de

Nantes à Brest, les cours d'eau de l'hyères, Le kersault, ... A ce jour, environ 90 passionnés sont adhérents de l'association.

A l'initiative de la Fédération Nationale, de nouveaux parcours pêche ont été labellisés :



« Parcours découverte » pour la commune du Moustoir, « Parcours Famille » à Maël Carhaix et « Parcours passion » pour des pêcheurs avertis, l'AAPPMA ne dispose pas encore de parcours labellisé « pêche passion ».

Les structures aménagées cette année autour du plan d'eau, répondent ainsi au label « Parcours découverte », parfaitement intégrées dans un espace arboré, aéré, sécurisé et accessible à tous.



Les espaces pique-nique, les jeux, les toilettes publics et parking situés à proximité ont contribué à obtenir ce label.



L'initiation Pêche sur le plan d'eau est soumise à une réglementation spécifique. Ouverte à l'année, la pêche se



fait à 1 canne, avec remise à l'eau obligatoire sitôt la capture. Un garde pêche, habilité, peut être amené à intervenir sur la commune.

Au cours de l'année 2019, l'APPMA a organisé des animations et initiations à la pêche, notamment auprès des enfants pour leur apprendre à pêcher mais aussi à préserver et respecter les milieux aquatiques.

En 2020, Mr DELARUE informe que de nouvelles espèces seront introduites tels que carpes, tanches, gardons, perches.

Les cartes pêche pourront être prochainement à la vente, au bar « les Ribines ».

Les tarifs de pêche 2020 sont disponibles sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

- Carte découverte, nationale pour les enfants de moins de 12 ans 6 €
- Carte personne mineure 21 €
- Carte découverte Femme 35 €
- Carte départementale 78 €
- Carte EGHO 100 € (ouvre droit sur les parcours des AAPPMA réciprocitaires dans 91 départements).
- Carte journalière 13 €
- Carte hebdomadaire 33 €

## LES RIBINES - BAR DU MOUSTOIR

VIE COMMERCIALE

Début octobre 2019, le Tropical a été repris par Valérie LE GAC de Paule et Sandrine PLUCHART de Plévin.

Amies depuis les années lycée, elles se sont associées et ont choisi désormais Le Moustoir pour l'installation de leur projet commercial, encouragées par le cadre et la proximité de leurs lieux d'habitation.

La grande nouveauté est l'ouverture d'un restaurant ouvrier car toutes les deux sont diplômées d'un CAP de cuisine.

Jusqu'à 40 repas peuvent être servis par jour, du lundi au vendredi midi. L'ensemble des repas est préparé sur place. Il est composé d'un buffet d'entrée froid, plat chaud accompagné de légumes de saison, fromage, dessert, café et boissons comprises, au prix de 13 €. Vous pouvez également partir avec le plat principal et déjeuner chez vous pour 7,5 €.

Sur réservation, Valérie et Sandrine sont disponibles pour commander tous les types de pain auprès du fournisseur local.



Sandrine et Valérie organisent les événements familiaux et autres réunions, sur demande.

Dès le début d'année, Valérie et Sandrine pourront également délivrer des cartes de pêche.

Le commerce est ouvert du lundi au samedi ; en semaine de 7h30 à 15H et de 17h30 à 20H. Les vendredis et samedis, le bar ferme à 1 heure.



## ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE DU MOUSTOIR

VIE ASSOCIATIVE

### Comité des fêtes

- Président : M. Gurvan CEDELLE  
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR



Le Comité des fêtes

### Amicale Laïque

- Co-Présidence :  
Mme Céline COATMELLEC  
Imp. des Genêts - 22340 LE MOUSTOIR  
Mme Emilie LE BORGNE  
Creac'h Ar Vungle - 22340 LE MOUSTOIR



L'amicale laïque

### Société de chasse

- Président : M. Emile QUILLEROU  
Kerimarch - 22340 LE MOUSTOIR

### Le Scrabble

- Présidente : Edith LE LOUET  
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

### Au Poher le vent tourne

- Présidente : Mme Claudine LE GUERN  
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

### Club Inter Générations

- Présidente : Mme Monique NORAS  
Rue de l'Eglise - 22340 LE MOUSTOIR



Le club inter générations

### Les Anciens Combattants

- Président : M. François PASQUET  
Kerléon - 22340 LE MOUSTOIR

### Comité des Courses

- Président : M. José LE CAROFF  
Kérantré - 22340 LE MOUSTOIR

### La Croix Neuve

- Président : M. Léon BERTRAND  
Poulrastel - 22340 LE MOUSTOIR

### Comité d'animation de la Croix Neuve

- Président : M. Bruno JAN  
Le Quenvén - 22340 LE MOUSTOIR



Le comité d'animation de la Croix Neuve

## ANIMATIONS 2020

- **Soirée couscous** Amicale Laïque ..... 7 mars
- **Courses cyclistes** Comité des courses du Moustoir ..... 13 avril
- **Kermesse** de l'école ..... 21 ou 28 juin
- **Pardon de la Croix Neuve**  
Comité des fêtes de la Croix Neuve ..... 29 et 30 août

D'autres manifestations viendront peut-être s'ajouter à celles déjà programmées. Les organisateurs feront leur publicité. Vous pourrez retrouver toutes ces dates sur le site internet de la commune.

Les élèves inscrits à l'école municipale sont répartis en 3 classes.

Les enfants de la TPS à la GS sont dans la classe de Mélinda FER qui assure aussi la direction. Christelle DONNART et Sandrine HERRY enseignent en CP-CE1, tandis que Charlotte CAMPAN et Laurie HERRY ont la classe de CE2-CM1-CM2.

Rachel LE DU et Marine LE TÉTOUR prennent en charge la garderie du matin et du soir et sont une aide précieuse dans la classe maternelle et Christelle CALVEZ est la cantinière.

## CLASSE DE NEIGE EN 2018-2019 :

L'année dernière, en plus des différentes activités habituelles (piscine, cinéma...), les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont pu découvrir les joies de la montagne. En effet ils se sont rendus en classe de neige au collet d'Allevard dans les Alpes où ils ont profité d'une belle semaine enneigée.

Au programme : ski tous les jours, randonnées en raquettes, biathlon, découverte de la faune et de la flore locale .... sans oublier de belles batailles de boules de neige et des moments mémorables passés ensemble.

Tout cela n'aurait jamais été possible sans le soutien des parents d'élèves de l'amicale laïque et de la municipalité, qui ont participé au financement de ce voyage.

## ANNÉE 2019-2020 :

Cette année notre école s'est engagée dans un projet de radio en ligne avec quelques écoles du secteur. Les élèves travaillent actuellement afin de pouvoir très prochainement enregistrer des podcasts. Ceux-ci seront diffusés sur la webradio dont le lien d'accès sera diffusé dès que sa création sera finalisée.

L'école avec le soutien de la commune a participé l'année dernière à l'appel à projet ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité) afin d'obtenir une dotation financière pour l'acquisition de matériel numérique. Notre dossier a été retenu. Grâce à cela un investissement important a pu être réalisé afin de renouveler le parc informatique et équiper 2 salles de classes de vidéo-projecteurs interactifs. Toutes les classes de l'école bénéficient désormais de cet équipement numérique. Ce projet a été financé à 50% par l'état et 50% par la commune que nous remercions grandement au nom de tous les enfants qui bénéficient de ce matériel.

## A LA RECHERCHE D'UN NOM POUR L'ÉCOLE

Nous souhaitons donner un nom à l'école communale en associant à la fois, les enfants, l'équipe éducative et l'ensemble de la population de la commune. L'idée est d'abord de lancer une consultation permettant de dégager quelques noms parmi lesquels un choix sera fait ultérieurement. Nous recherchons un nom qui puisse être un hommage à une personnalité ayant été acteur de l'histoire locale ou régionale de préférence ou une proposition liée à la géographie locale. Vous pouvez nous transmettre toutes vos suggestions directement à la mairie ou à l'école ou par mail :

[ecole.0221440w@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221440w@ac-rennes.fr)

Les parents des enfants nés en 2017 et 2018 sont invités à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant.

Belle et heureuse année à tous.

La Directrice.



# LES OFFRES DE TRANSPORTS DE POHER COMMUNAUTÉ

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

### Quand et comment s'inscrire ?

L'ensemble des élèves étudiant et résidant sur l'une des communes de Poher communauté est invité à s'inscrire auprès des services de Poher communauté. **Les inscriptions sont à réaliser avant la mi-juillet** pour chaque nouvelle année scolaire.

### Grille tarifaire 2019-2020

Des tarifs en fonction du quotient familial des familles.

Les abonnements sont annuels. Il est aussi possible d'acheter des tickets à l'unité (1€) ou en carnets pour une utilisation occasionnelle des transports.

### Les lignes régionales

Ce sont les lignes de la Région qui permettent le ramassage scolaire sur les communes de Poullaouën, Plounévezel, Cléden-Poher, Kergloff, Saint-Hernin, Motreff, Tréogan, Plévin, Treffrin, Le Moustoir et à destination des établissements.

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE : TAXICOM

Le service de transport à la demande « Taxicom » fonctionne les :

- **Mardi matin** : 08h30 - 13h00
- **Mercredi après-midi** : 13h30 - 18h30
- **Jeudi après-midi** : 13h30 - 18h30
- **Samedi matin** : 08h30 - 13h00

Un aller coûte 2 €.

L'utilisateur est transporté de son domicile à la destination souhaitée sur le territoire de Poher communauté.

Le service est ouvert à tous (limité aux + de 70 ans pour les résidents carhaisiens).

Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les déplacements sont autorisés dans les limites du territoire communautaire avec une possibilité pour les usagers de se rendre au pôle administratif et médical de Maël-Carhaix ainsi que vers les EHPAD de Trébrivan, Maël-Carhaix, Huelgoat, Gourin Châteauneuf-du-Faou et Plonévez-du-Faou.

Pour utiliser Taxicom, il suffit de réserver au : **02 98 99 38 61**. Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi.



## LES NAVETTES VERS LES PLAGES : POHER PLAGE

Chaque été, Poher communauté prévoit des navettes gratuites à destination des belles plages de la région Bretagne. Les plages proposées sont surveillées, à proximité des commodités (boutiques, restauration, etc.) et jamais loin d'un sentier côtier, ce qui permet à tous de pouvoir bénéficier de la navette par tous les temps. En

famille, seul ou entre amis, jeunes et moins jeunes, Poher communauté vous donne rendez-vous chaque mercredi de l'été (**juillet/août**). Les départs se font depuis la place de l'Eglise (Verdun) à Carhaix.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un responsable et il sera demandé aux parents des 12-18 ans de remplir une décharge parentale.

## LES NAVETTES VERS LE FESTIVAL : HEP LE BUS « VIEILLES CHARRUES »

A chaque édition du festival des vieilles charrues, des navettes gratuites au départ des communes de Poher communauté sont mises en place par Poher communauté. Elles permettent de rapprocher les festivaliers du site l'après-midi et de la ramener durant la nuit.

**Les navettes du Poher** : Cléden-Poher, Kergloff, Saint-Hernin, Motreff, Poullaouën, Plounévezel, Treffrin, Tréogan, Plévin et Le Moustoir.

**La navette Ville de Carhaix.**

**La navette Camping de la Vallée de l'Hyères.**



## LE VELO :

### Aide à l'achat d'un Vélo à assistance électrique

Vous habitez le territoire de Poher communauté et vous envisagez d'acquérir un vélo électrique : la communauté de communes vous accompagne !

Cette subvention est fixée à 20% du prix d'achat du vélo plafonné à **200 €**. Les aides distribuées par Poher communauté se feront dans la limite de l'enveloppe annuelle proposée.

Le vélo devra être acheté neuf après la date du 15 octobre 2019 et la demande devra être réceptionnée au

plus tard 3 mois après l'achat du vélo. Attention, si vous obtenez la subvention, le deux-roues acheté ne devra pas être revendu dans l'année suivant son acquisition. Chaque demandeur ne pourra faire la demande qu'une seule fois, sera majeur et domicilié sur le territoire de Poher communauté.

Pour tous renseignements complémentaires sur les différents services et dispositif, veuillez-vous adresser à Poher communauté (Place de la Tour d'Auvergne - B.P 150 29833 CARHAIX-PLOUGUER - Tél : 02 98 99 48 00) ou par email : [transport.habitat@poher.bzh](mailto:transport.habitat@poher.bzh)

# LES OFFRES DE TRANSPORTS DE POHER COMMUNAUTÉ (suite)

## SE DEPLACER AUTREMENT EN POHER ET EN BRETAGNE !

### LE RESEAU DE TRANSPORT REGIONAL BREIZHGO

#### SE DEPLACER EN TRAIN :

- Ligne Carhaix-Guingamp (n° vert : 0 800 880 562)

#### SE DEPLACER EN CAR :

- Ligne 15 Carhaix-Lorient (02-97-01-22-86)
- Ligne 20 Carhaix-Loudéac (02-96-68-31-39)
- Ligne 35 Carhaix-Châteaulin (02-98-90-88-89)
- Ligne 36 Carhaix-Morlaix (02-98-90-88-89)
- Ligne 61 Carhaix-Châteaulin-Brest (02-98-90-88-89)
- Ligne 62 Carhaix-Châteaulin-Quimper (02-98-90-88-89)

Les lignes de transport scolaire sont mixtes et peuvent être utilisées par tout usager dans la limite des places disponibles.

#### POUR CALCULER VOTRE ITINERAIRE

Vous pouvez utiliser le calculateur d'itinéraires mobibreizh pour simplifier vos recherches d'itinéraires en transport collectifs : [www.mobibreizh.bzh](http://www.mobibreizh.bzh)

### LE COVOITURAGE

Le covoiturage est une solution alternative de transport à la voiture individuelle.



La nouvelle plateforme du covoiturage du quotidien en Bretagne et Pays de la Loire. Owestgo vous permet d'effectuer une recherche sur le trajet souhaité et de vous mettre en relation gratuitement avec d'autres covoitureurs. Le site dispose de 3 modules : covoiturage domicile - travail, évènementiel ou solidaire, c'est vous qui choisissez comment vous souhaitez covoiturer !



Ehop est une association dont la mission est le développement du covoiturage du quotidien. Si aucun service de transport ne peut répondre à votre besoin de mobilité, l'association partenaire éhopvous accompagne dans la recherche d'un covoiturage. Un doute ? Une question ? Rendez-vous sur [ehopcovoiturons-nous.fr](http://ehopcovoiturons-nous.fr) ou appelez l'association au : **02 99 35 10 77.**

#### Aires de covoiturage

Poher communauté compte 3 aires de covoiturage recensées : La Villeneuve (Carhaix), Loch ar Lann (Kergloff) et Saint Catherine (Plounévezel) dont une équipée d'une borne de recharge électrique (Villeneuve)

#### LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Il y a actuellement 4 bornes de recharge sur le territoire de à Poher communauté.

Voir ici : <https://fr.chargemap.com/map>

## CONTACTS SERVICES PUBLICS

#### • C.A.F

Permanence tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00 à Rostrenen

Tél : 02 96 57 44 00

#### • MSAP Maël- Carhaix

La Poste - 22340 Maël-Carhaix Les jeudis de 9h à 12h

#### • CLAJ Tél : 02 98 93 18 77

Accueille les enfants de 11 à 17 ans

#### • Comité d'entraide de Maël-Carhaix

Tél : 02 96 24 71 61

#### • CPAM des Côtes d'Armor

L'assistante sociale du secteur vous recevra à Rostrenen ou à Maël-Carhaix, se déplacera soit à votre domicile ou en mairie sur rendez-vous.

Cité administrative - 22110 Rostrenen

Tél : 02 96 57 44 00

#### • D.D.E Tél : 02 96 29 00 27

#### • Maison de l'Enfance Tél : 02 98 99 38 70

Accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

#### • Hôpital de Carhaix

Tél : 02 98 99 20 20

#### • Maison Médicale de Garde

Avec pour mission de désengorger le service des Urgences de l'Hôpital, elle accueille le public le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h.

Accès par l'intermédiaire du 15 ou directement à l'Hôpital de Carhaix

#### • Mission locale de Rostrenen

Tél : 02 96 29 16 26

#### • Poher Communauté

Maison des Services au public - 29270 Carhaix

Tél : 02 98 99 48 00

#### • Pôle Emploi

1 rue Kerven - 29270 Carhaix

Tél : 02 98 99 18 63

#### • Trésor Public

Rostrenen

Tél : 02 96 29 01 39





## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même vous convions tous à partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux le **vendredi 10 janvier 2020 à 19h00 à la salle communale.**

Le Maire,  
Marie-Hélène LE BIHAN

